



La Sarraz, le 7 décembre 2022

## **DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL AIEM**

Le Conseil Intercommunal de l'AIEM, agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 6 décembre 2022 et suite à la démission de Franco Cetrangolo, il a pris les décisions suivantes :

**- Nouveau membre au sein du CODIR dès le 07.12.2022**

GACHET Daniel

Eclépens

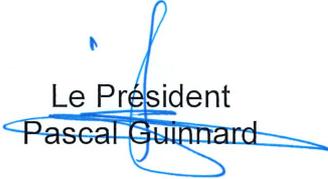
**- Nouveau Président du CODIR dès le 07.12.2022**

VIRET Alain

Ferreyres

L'attestent conforme :

Au nom du Conseil Intercommunal AIEM

  
Le Président  
Pascal Gunnard

  
La Secrétaire  
Patricia Gabriel